



Syllabus 2020-2021

Discipline : Éthique et culture religieuse
Cycle : 1
Année : sec. 2

Introduction

Le cours d'ECR propose des activités favorisant la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun, ce qui contribuera à promouvoir un meilleur vivre-ensemble et favorisera la construction d'une véritable culture publique commune.

En s'appuyant sur ce qu'ils ont appris au primaire, les élèves du secondaire poursuivent le développement des compétences Réfléchir sur des questions éthiques, Manifester une compréhension du phénomène religieux et Pratiquer le dialogue. En éthique, les thèmes prescrits les amènent à approfondir leur réflexion sur la signification des conduites ainsi que sur les valeurs et les normes que se donnent les membres d'une société ou d'un groupe pour guider et réguler leurs actions. De même, les thèmes prescrits en culture religieuse leur permettent d'enrichir leur compréhension des principaux éléments constitutifs des traditions religieuses. Enfin, les apprentissages relatifs à la pratique du dialogue se poursuivent au secondaire. Ils permettent aux élèves de maîtriser les diverses formes du dialogue, de choisir les conditions favorables pour sa pratique et de développer des moyens pour élaborer et interroger un point de vue.¹

Les compétences à développer :

CD1 : Réfléchir sur des questions éthiques (50%)
CD2 : Manifester une compréhension du phénomène religieux (50%)
CD3 : Pratiquer le dialogue (se pratique et d'évalue lors du développement des deux autres compétences)

Comment ces compétences seront développées?

Les élèves s'approprient les connaissances relatives aux CD1 et CD2 dans des situations d'apprentissage et d'évaluation qui intègrent la pratique du dialogue.

L'apprentissage de la réflexion éthique se fait à partir de situations qui impliquent des valeurs ou des normes et qui présentent un problème à résoudre ou un sujet de réflexion.

La compréhension du phénomène religieux repose sur l'acquisition de connaissances relatives aux traditions religieuses présentes au Québec et aux représentations du monde et de l'être humain qui définissent le sens et la valeur de l'expérience humaine en dehors des croyances et des adhésions religieuses.¹

Aperçu du contenu : savoirs essentiels

Se poser des questions éthiques à partir de thème universel ou de situation observée dans une société ou d'une situation vécue. Les principaux thèmes prescrits au premier cycle sont : La liberté, L'autonomie et L'ordre social.	Connaître (et commencer à utiliser) les moyens pour élaborer un point de vue (la description, la comparaison, la synthèse, l'explication, la justification)
Le patrimoine religieux québécois, les éléments fondamentaux des traditions religieuses, les représentations du divin et des êtres mythiques et surnaturels.	Reconnaître en situation de dialogue, les moyens pour interroger un point de vue (jugement de préférence, de prescription, de réalité, de valeur)
Utiliser, en situation, les formes du dialogue (la conversation, la discussion, la narration, la délibération, l'entrevue, le débat et la table ronde.)	Reconnaître en situation, les procédés susceptibles d'entraver le dialogue (Une généralisation abusive, une attaque personnelle, un appel au clan, un appel à la popularité, un appel au préjugé, un appel au stéréotype, un argument d'autorité)
Contribuer à établir des conditions favorables au dialogue	

1. Progression des apprentissages au secondaire, Éthique et culture religieuse [www.mels.gouv.qc.ca/progression/secondaire/]
2. Cadre d'évaluation des apprentissages Éthique et culture religieuse [<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/de/>].



Évaluations et communications du développement des compétences	
Évaluations et étapes	Communication dans bulletins
CD1 Réfléchir sur des questions éthiques	
Étape 1	non
Étape 2	oui
Étape 3	oui
CD2 Manifester une compréhension du phénomène religieux	
Étape 1	non
Étape 2	oui
Étape 3	oui
CD3 : Pratiquer le dialogue (se pratiquer et d'évaluer lors du développement des deux autres compétences)	
Étape 1	non
Étape 2	oui
Étape 3	oui

En éthique et culture religieuse, conformément au régime pédagogique, seul le résultat disciplinaire est communiqué à l'intérieur des bulletins. Ce résultat est fondé sur l'évaluation des compétences, selon la pondération¹ 50% CD1 et 50% CD2.

Il est à noter qu'aux fins de l'évaluation, la compétence *Pratiquer le dialogue* est considérée à l'intérieur de l'évaluation des deux autres compétences du programme. ¹

1. Cadre d'évaluation des apprentissages, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2010, [<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/de/>].